

DCM N° 09 /2026

République Française

Département de LA SAVOIE

Arrondissement de
ST-JEAN-DE-MAURIENNE

**COMMUNE de
ST-ETIENNE-DE-CUINES – 73130**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en Séance Publique, sous la Présidence de M. LAZZARO Dominique, MAIRE.

- MEMBRES PRÉSENTS : MM. -BIGNARDI Martine – CHANUT Lionel - CLAPPIER Yves - CLÉMENT Pierre-Benoît - COMBET-BLANC Françoise - CURCIO Véronique - DAMEVIN Doriane - DEJEAN Jocelyne - GARIBALDO Yves – LOSCHI Bernadette – NICOL Kévin - PACHOUD Bernard - ROCHETTE Pierre - ROL Nelly-

- MEMBRE ABSENT : NÉANT

- Mme COMBET-BLANC Françoise a été élue Secrétaire de Séance.

DATE CONVOCATION C.M. :

16/03/2026

DATE PUBLICATION SUR SITE INTERNET ET AFFICHAGE LISTE D.C.M. :

23/03/2026

DATE ENVOI DCM EN SOUS-PREFECTURE de ST-JEAN-DE-MAURIENNE :

23/03/2026

DATE PUBLICATION D.C.M. SUR SITE INTERNET :

23/03/2026

-NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX :

-EN EXERCICE : 15

-PRÉSENTS : 15

-VOTANTS : 15

.....
OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Vu l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

M. Le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur le nombre d'adjoints au Maire à élire, dans la limite de 30% de l'effectif du Conseil Municipal et de fixer ce nombre à TROIS.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,
par 12 voix POUR et 3 voix CONTRE,

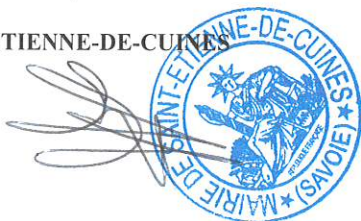
- **FIXE** le nombre des Adjoints au Maire de la COMMUNE de ST-ETIENNE-DE-CUINES à 3 (TROIS).

FAIT ET AINSI DELIBERE, les jours, mois et an ci-dessus

POUR COPIE CONFORME, le 23 mars 2026.

M. LAZZARO Dominique,

MAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES



Mme COMBET-BLANC Françoise

Secrétaire de Séance